



COMMUNE de  
ROMANEL-SUR-LAUSANNE

## PREAVIS MUNICIPAL

No 02/2011

au Conseil communal

\* \* \*

### Achat d'un tracteur et d'une balayeuse pour le Service Voirie, Parcs et Promenades

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

#### 1. INTRODUCTION

Décidés à garantir la qualité de nos services publics communaux, nous avons l'honneur de vous soumettre ce dossier et de vous demander votre aval pour sa concrétisation.

#### 2. PREAMBULE

En préambule, nous vous rappelons la liste non exhaustive des charges de base du Service général, celui de la Voirie et des Parcs et Jardins de la Commune de Romanel s/Lausanne.

- ⇒ Entretien des Parcs et Jardins;
- ⇒ Entretien de la zone sportive des Marais;
- ⇒ Fauchage des zones de détente;
- ⇒ Entretien de la zone de Prazqueron et du lac "Buya Tsa";
- ⇒ Entretien du terrain des Esserpys avec la collaboration du Service de la Voirie;
- ⇒ Déneigement et salage des trottoirs;
- ⇒ Transport des gazons à la déchetterie du ch. du Stand;
- ⇒ Balayage des routes et rues du Village;
- ⇒ Divers travaux au gré de demandes d'autres dicastères;
- ⇒ Mise à disposition du Service des SI en cas de besoin.

La Municipalité, suivant une politique logique de renouvellement, a porté au plan des investissements, dans le "Budget 2011", la somme de **CHF 100'000.--**. Ce préavis prévoit le remplacement d'un tracteur et l'achat d'une balayeuse.

#### Le tracteur

Le tracteur "John Deere 955, type 4x4", que nous utilisons aujourd'hui, est un tracteur qui affiche 3'860 heures de travail, représentant quelque 230'000 km/moteur. Son entretien commence à coûter cher, un montant de **CHF 3'000.--** a été dépensé pour des réparations depuis la dernière expertise en janvier 2007. La période entre deux expertises étant de quatre ans, nous devrions recevoir la convocation d'ici la fin de l'année. L'état actuel de ce véhicule, dû particulièrement aux travaux hivernaux, demandera des travaux importants de carrosserie. Forts de ce qui précède, nous vous présentons une demande de crédit afin de pouvoir procéder au remplacement de cette machine.

#### La balayeuse

La nécessité de vouloir équiper le service de voirie d'une balayeuse est due, pour une part, à l'application de l'Ordonnance sur la réduction des risques liés , de préparations et d'objets particulièrement dangereux "annexe 2.5" traitant des produits phytosanitaires et, d'autre part, à une volonté de maîtriser ces travaux par notre propre ressource. Afin de traiter les mauvaises herbes qui poussent le long de routes et chemins, un balayage régulier empêche l'accumulation de matériaux organiques ou les plantes de germer, le balayage des bordures à l'aide d'un balai en acier permet aussi d'éliminer une végétation envahissante. Cette balayeuse est équipée d'un aspirateur permettant le ramassage des feuilles à l'automne. Le coût actuel du balayage de nos rues, confié à l'entreprise "Tinguely Service de Voirie SA", est de **CHF 8'000.--**, moyenne annuelle.

Le recours à notre propre service, à l'évidence, aura une incidence sur le volume de travail, environ une centaine d'heures.

### **3. PROPOSITION D'ACHAT**

Pour vous présenter ce préavis, plusieurs offres ont été demandées, des prospectus détaillés ont été remis aux membres de la Commission technique, le choix retenu a été fait sur les critères suivants, principalement en fonction du prix et sur certains aspects techniques. La société John Deere ne produisant plus des tracteurs aux dimensions convenant particulièrement bien au déneigement des trottoirs, nous vous proposons un tracteur d'une autre marque.

### 3.1 TRACTEUR ET SES ACCESSOIRES

#### TRACTEUR Iseki TH 4365 Hydro

- moteur 3 cylindres diesel 37 cv. 1647 cm<sup>3</sup> ;
- transmission hydrostatique à 3 groupes, 30 km/h ;
- commande de l'avance avec système ils ;
- entraînement 4 roues motrices enclenchables ;
- blocage du différentiel ;
- prise de force arrière 540/1000 tr/min ;
- prise de force de tronc 2000 tr/min ;
- relevage arrière cat. 1, force de levage 1100 kg ;
- direction assistée ;
- pneus gazon av 24x8.50-12. Ar 315/80d-16 ;
- largeur avec pneus gazon 1280 mm ;
- cabine confort chauffée Lugstein ;
- portières démontables ;
- 2 phares de travail avant et 2 arrières ;
- hauteur avec cabine, avec climatisation, 2130 mm ;
- crochet d'attelage réglable en hauteur 9 positions.

#### Accessoires

- tondeuse ventrale SSM60 TH 4330 ;
- largeur 152 cm 3 couteaux.
  
- aspirateur à gazon Favorit 650 ;
- contenance 850 litres.
  
- lame à neige Zaugg G3-150-2 ;
- largeur 150 cm.
  
- racleur Küper Combi S 25 SP 1566 103.
  
- fraise à neige Zaugg SF 55-45-L-130 ;
- largeur de travail 130 cm ;
- turbine 45 cm ;
- tambour 55 cm.
  
- épandeur Rauch 250 SA ;
- pour sel, sable, gravier et engrais ;
- contenance 250 litres.
  
- remorque Devès 23 ;
- charge utile 1'000 kg.

**Montant rabais déduit net TTC**

**CHF 99'000.--**

Le véhicule et ses accessoires sont garantis 12 mois.

### 3.2 BALAYEUSE

#### **BALAYEUSE Egholm 2200**

- porte outils Egholm 2200 ;
- moteur Daihatsu, turbo diesel, 3 cylindres, 34 cv, 4x4 ;
- transmission hydrostatique, traction intégrale ;
- châssis articulé, siège grand confort Euronorm IIIA ;
- puissance à 3600 t/mn.
  
- expertise et contrôle des gaz.
  
- cabine agréée par OCDE, deux phares de travail avant ;
- rétroviseur, gyrophare, chauffage.
  
- cuve d'aspiration incluse manche externe 6 m ;
- 2 balais pour le système balayage/aspiration ;
- préparation pour 3 et 4 balais.
  
- balai latéral - droite/gauche - buse à eau incluse ;
- 2 brosses latérales acier-nylon (suppl. brosses d'origine).

**Montant rabais déduit net TTC**

**CHF 78'000.--**

Le véhicule et ses accessoires sont garantis 12 mois.

#### **4. RECAPITULATION**

**Tracteur et ses accessoires**

**CHF 99'000.--**

**Balayeuse et ses accessoires**

**CHF 78'000.--**

**Reprise du John Deere 955 et ses accessoires**

**CHF - 8'000.--**

**Total TTC**

**CHF 169'000.--**

#### 4. FINANCEMENT

Cette dépense est prévue à raison de **CHF 100'000.--** dans les comptes d'investissements du budget 2011, pour le tracteur uniquement.

La Municipalité propose le financement par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles.

L'amortissement sera effectué sur une période maximum de 10 ans.

#### 5. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

##### **LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-sur-LAUSANNE**

- vu le préavis municipal No 02/2011 adopté en séance du 26 juillet 2011;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- ouï le rapport de la Commission technique;
- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

##### **d é c i d e**

- 1) d'accepter le préavis tel que présenté;
- 2) d'accorder le crédit de **CHF 169'000.--** , représentant le montant total de l'achat;
- 3) de financer cette dépense par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles.
- 4) d'amortir cette dépense sur une durée maximum de **10 ans**.

**La Municipalité**

Annexe : photos

Municipal responsable : Denis Favre (également Municipal des finances)

Romanel s/Lausanne, le 26 juillet 2011 - DF/kz

## TRACTEUR Iseki TH 4365 Hydro



## BALAYEUSE Egholm 2200

